

**Commune de BOUSSENS**

**1 place de la Mairie**

**31360 BOUSSENS**

**Téléphone : 05.61.90.02.25 – Mail : secretariat@mairie-boussens.fr**

**Marché de travaux**

**Marché à procédure adaptée**

**Objet de la consultation :**

**MARCHÉ À BONS DE COMMANDE (ÉLECTRICITÉ)**

**AVIS D’APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

**(A.A.P.C.)**

**Pouvoir adjudicateur** :

Désignation :  
 Commune de BOUSSENS   
 1 place de la Mairie   
 31360 BOUSSENS   
 Téléphone : 05.61.90.02.25   
 Adresse internet : http://www.mairie-boussens.fr   
 E-Mail : secretariat@mairie-boussens.fr   
Statut : Commune   
Activité(s) principale(s) :

* Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n’agit pas pour le compte d’autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur :

http://www.mairie-boussens.fr ou <https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro>

**Objet de l'accord-cadre** :

Accord-cadre à bons de Commande (Électricité) - Travaux d'aménagement, de réparation et d'entretien relatifs à l’électricité dans divers bâtiments et logements communaux  
  
Accord-cadre couvert par l’accord sur les marchés publics (AMP) : non  
L'avis concerne un accord-cadre.  
  
**Forme de l'accord-cadre** : Accord-cadre à bons de commande  
  
Type d'accord-cadre de travaux : Exécution  
  
**Lieu principal d’exécution** : Commune de Boussens  
  
CPV global à la consultation   
CPV principal : 50000000-5  
Les prestations sont traitées à prix unitaires.  
  
Le montant global estimé est de 200 000.00 euros HT  
Dévolution en accord-cadre unique.  
  
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 200 000.00 euros HT.  
  
Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.  
  
La durée de l'accord-cadre à bons de commande est de 4 années.  
  
Il n’est pas prévu de retenue de garantie.

Il n’est pas prévu d’avance.

**Présentation de candidature** :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :https://dume.chorus-pro.gouv.fr/).  
Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :   
Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

* la preuve d’une assurance pour risques professionnels

**Procédure** : MAPA ouvert  
  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.  
  
Renseignements d'ordre administratif :   
Numéro de référence de l'accord-cadre : 2024-006   
La présente consultation est une consultation initiale.  
Date d’envoi du présent avis à la publication : 05/07/2024   
Date limite de réception des offres : 03/09/2024 à 16:00   
Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.  
  
Délivrance du DCE :  
Le dossier de consultation est téléchargeable sur

http://www.mairie-boussens.fr ou <https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro>

Modalités essentielles de financement et de paiement :  
Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.  
Règlement : Les prestations seront réglées, par mandat administratif, sur présentation de facture après exécution des travaux.

Les factures devront correspondre aux bons de commande.  
  
**Avis périodique** :  
Il ne s’agit pas d’un accord-cadre périodique.  
  
Forme juridique que devra revêtir le groupement d’opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.  
  
La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

* en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
* en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours** :   
 Tribunal administratif de Toulouse   
 68 rue Raymond IV   
 31000 TOULOUSE  
 Tél: 05 62 73 57 57

Service pour renseignements sur recours :  
 TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE   
 68 rue Raymond IV   
 31000 TOULOUSE   
 Tél: 05 62 73 57 57  
  
Conditions de remise des candidatures  
La transmission des candidatures et des offres se fera par voie électronique uniquement sur

http://www.mairie-boussens.fr ou <https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro>

Signature des documents transmis par le candidat.  
  
**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus** :

* pour les renseignements d’ordre administratif :

Commune de BOUSSENS / Service Administratif   
Correspondant : DARMANI Guylaine   
Adresse : 1 place de la Mairie   
31360 BOUSSENS   
Tél : 05.61.90.02.25   
Courriel : [secretariat@mairie-boussens.fr](mailto:secretariat@mairie-boussens.fr)

Horaires d’ouverture : Lundi au vendredi de 13h30 à 17h  
  
**Adresse de retrait des dossiers** :   
http://www.mairie-boussens.fr

ou <https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro>

Le Maire,

Christian SANS